

### NOUVELLES DES TERRITOIRES... DANS LE GRAND EST

## Dans les Ardennes, des bornes de recharge pour véhicules électriques

**A**u printemps 2018, la Communauté de communes des Crêtes préardennaises a installé trois bornes de recharge pour véhicules électriques. Implantées à Launois sur Vence et à Poix-Terron, deux bornes sont à la disposition des usagers. La troisième permet la recharge des véhicules électriques acquis par la collectivité pour le déplacement de ses agents et pour la recharge des véhicules des visiteurs. Dans un premier temps, l'utilisation de ces bornes est gratuite. Un système d'abonnement sera mis en place par la suite, en fonction de leur utilisation. Ces bornes ont été fabriquées dans les Ardennes et mises en place par une société de Charleville-Mézières. La borne de recharge installée sur le parvis de la gare de Poix-Terron est reliée à une ombrière photovoltaïque qui l'alimente. D'une surface de 48 m<sup>2</sup>, l'ombrière couvre trois places de parking et produira, annuellement, 7350 kWh soit l'équivalent de 52 000 kilomètres. L'objectif de cette implantation est d'encou-



rager l'utilisation raisonnée des véhicules électriques tout en l'associant à la promotion des transports en commun. Les usagers pourront recharger leur véhicule pendant leurs déplacements en train. La mise en place des bornes électriques s'inscrit dans le Plan climat-air-énergie territorial et est financé à 54 % par l'en-

veloppe Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Ce nouveau service de recharge électrique complète les actions liées à la mobilité douce (pistes cyclables, véhicules électriques pour les agents, vélos électriques...) déjà engagées par la Communauté de communes. [www.cretespreardennaises.fr](http://www.cretespreardennaises.fr)

## Un nouvel opérateur énergétique territorial en Alsace centrale

**E**n 2018, la démarche TEPOS de la Commune de Muttersholtz entre dans une phase déterminante. Le début d'année a été marqué par la livraison du nouveau gymnase BEPOS, la fin de la rénovation BBC de l'école élémentaire, l'achèvement de la modernisation de l'éclairage public et la mise en service d'une nouvelle aire d'écomobilité. Au printemps, ont démarré les rénovations BBC de la mairie et de la salle des fêtes.

Conjointement à ces efforts soutenus sur les économies d'énergie, le projet majeur de la commune dans son dispositif TEPOS va connaître ses premiers coups de pelle : les deux microcentrales hydroélectriques sur l'Ill entrent enfin en phase chantier après plusieurs années d'études (voir téléconférence TEPOS). Début 2019, l'administration communale devrait donc produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Ces projets d'hydroélectricité ont également permis de jeter les bases d'un opérateur énergétique territorial en Alsace centrale. En effet, ils seront portés dans le cadre d'une structure commune avec la Région Grand Est, gestionnaire du domaine public fluvial, déjà producteur hydroélectrique par ailleurs. Ce socle permet également d'alimenter les réflexions sur le développement des autres énergies avec les collectivités partenaires en Alsace centrale (éolien, bois-énergie...).

## Une plateforme de rénovation énergétique dynamique à Epinal

**S**ur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), les ménages souhaitant engager des travaux d'amélioration énergétique de leur logement bénéficient d'un accompagnement pas à pas, leur facilitant le passage à l'acte. Dialecte, la plateforme de rénovation énergétique mise en œuvre en 2016 (grâce au soutien financier de l'Ademe et de la Région Grand Est) les accueille tout au long de leur démarche. Les aides financières du programme Rénover Mieux lancé par la CAE (en tant que TEPCV), pour les projets qui ne peuvent pas bénéficier des aides de l'Anah, représentent un coup de pouce financier qui booste le repérage des projets susceptibles d'être accompagnés.

85 ménages se sont ainsi engagés dans un projet accompagné par l'ALEC d'Epinal Centre Vosges qui met en œuvre le dispositif, dont 24 ont réalisé les travaux et ainsi bénéficié des aides de la CAE, en plus des aides classiques telles que les primes énergies et le Crédit d'Impôt. L'implication, dès le démarrage de l'opération, des acteurs locaux de la rénovation énergétique a été déterminant. Ils œuvrent au sein d'un comité technique regroupant des représentants de la CAE, des organisations professionnelles (CAPEB et FFB), des architectes et des Bureaux d'études ainsi que le chargé de mission en charge de l'animation de la plateforme Dialecte, pour assurer l'examen et le suivi des dossiers accompagnés.